

# Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteur Sanitaire et Médico-social

Formation initiale  
Certifiée INRS



## PUBLIC VISE

Tout public.

Conformément au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap.

SAVE Sécurité au Travail garantit :

-L'accueil des personnes en formation sans discrimination.

-L'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap, pour accéder à la formation et aux qualifications, de valider leur parcours.

## PRE-REQUIS

Aucun prérequis.

## DUREE

28 heures dont 14 h consacrées à l'ALM.

## LIEU

Dans vos locaux ou dans une salle mise à votre disposition par Save Sécurité au Travail.

## EFFECTIF

Entre 2 et 10 participants.

## OBJECTIFS DE FORMATION

La formation-action PRAP 2S a pour objectifs de diminuer les risques d'accidents du travail, de maladies professionnelles liés aux activités physiques et de participer à l'amélioration des conditions de travail.

A l'issue de cette formation, le salarié, sera capable de :

- Connaître les risques de son métier.
- Observer et analyser sa situation de travail.
- Participer à la maîtrise des risques.
- Accompagner à la mobilité une personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre l'intérêt de la prévention.
- Connaître les risques de son métier.
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humains.
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'informations aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Identifier les enjeux d'un accompagnement.
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Analyser la situation d'un accompagnement.
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.

## CONTACT

21, résidence La Russie 56670 RIANTEC

Tel : 0609835418

Mail : [save.securite.au.travail@gmail.com](mailto:save.securite.au.travail@gmail.com)

Site internet : [www.savest.org](http://www.savest.org)

N° SIRET : 892 665 449 00013

N° de déclaration d'activité : 53560971856

## TARIF

1700€ TTC (+Frais de déplacement)

## INTERVENANT

Titulaire du certificat « formateur PRAP 2S » ou « formateur de formateur PRAP 2S » en cours de validité.

## MODALITE D'EVALUATION

Le participant devra être présent sur la totalité de la formation.

A l'issue de celle-ci, 2 épreuves certificatives :

-Observer, analyser et proposer des améliorations d'une situation de travail dangereuse scénarisée par le formateur.

-A partir d'un cas pratique tiré au sort, accompagner la mobilité d'une personne aidée en mettant en œuvre une réponse adaptée et sécurisante en justifiant ses choix.

## A FOURNIR PAR L'ETABLISSEMENT

Lit médicalisé, fauteuil roulant manuel, fauteuil à accoudoirs réglables, verticalisateur électrique, lève-personne électrique roulant, tout matériel spécifique à l'établissement.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### Théorie 40%

- Exposés participatifs.
- Retour d'expériences.

### Pratique 60%

- Observation et analyse de situations de travail.
- Utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse.
- Application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Accompagnement à la mobilité en fonction des capacités de la personne aidée (avec ou sans aide technique).

## CERTIFICATION

Certificat PRAP 2S valable 24 mois, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

14 heures tous les 2 ans.

